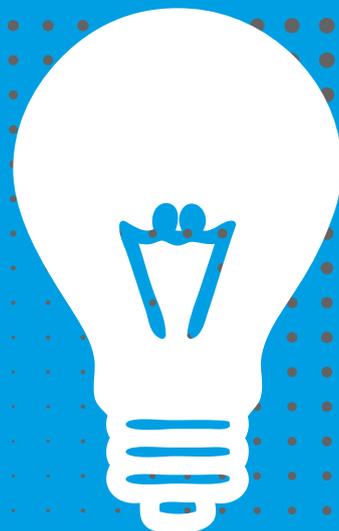




ÉCLAIRONS
L'AVENIR

*Pour la défense de
nos métiers au sein des
mobilités de demain*



FICHE PRATIQUE #4

Un administrateur salarié UNSA ?

Une administratrice ou un administrateur salarié SNCF possède les mêmes prérogatives et accès aux informations que l'ensemble des autres membres du Conseil d'administration, qui représentent la direction SNCF, l'État, etc.

Sa voix – délibérative – compte particulièrement lors des votes en séance pour valider ou non un projet ou une stratégie d'entreprise.

À L'UNSA-FERROVIAIRE

Nous avons à cœur de porter un éclairage régulier sur les volets emploi, formation, cohésion sociale, stratégie et sur le développement de l'entreprise (GPU + filiales) dans l'hexagone et à l'international, avec toute l'autonomie qui fait notre ADN.

Un travail institutionnel s'effectue également de façon régulière *via* les groupes parlementaires, institutions ou autres autorités, à travers des contributions aux consultations publiques.

Ce travail « *de l'ombre* » est rarement médiatisé, mais concourt à éclairer des décideurs, tout en enrichissant les débats sous l'angle de l'expertise professionnelle et de terrain.



La présence d'administrateurs salariés UNSA-Ferroviaire dans l'ensemble des conseils d'administration est vitale pour la défense des intérêts des salariés du Groupe SNCF.

Une forte participation à l'élection est indispensable pour leur permettre de défendre votre emploi, votre rémunération et votre carrière.

Pour la défense de nos métiers au sein des mobilités de demain, votez UNSA-Ferroviaire !



UNSA-FERROVIAIRE